

L'État paradoxal

Caroline Andrew and Linda Cardinal

Volume 12, Number 1, 1999

Femmes, État, société

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/058017ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/058017ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Andrew, C. & Cardinal, L. (1999). L'État paradoxal. *Recherches féministes*, 12(1), 1-4. <https://doi.org/10.7202/058017ar>

Présentation

L'État paradoxal

CAROLINE ANDREW et LINDA CARDINAL

Un paradoxe se dégage du présent numéro sur l'État. D'une part, les textes rassemblés témoignent d'un avancement important de la réflexion féministe sur le thème du rapport des femmes à l'État. D'ores et déjà, l'enjeu de la théorie féministe n'est plus de décider si l'État est patriarcal ou « mâle », s'il ne fait que récupérer les femmes pour mieux les opprimer ou non. Ces questions propres aux analyses de l'époque des années 70 et 80 — qui, de façon générale, mettaient l'accent sur la victimisation des femmes — ont été remplacées par des analyses plus dynamiques du rôle des groupes de femmes dans la structuration des politiques étatiques. Les recherches en cours abordent également, par le moyen de la réflexion sur l'État, la difficile question de la place des groupes de femmes au sein de l'espace politique. En d'autres termes, la question du rapport des femmes à l'État déborde sur le débat relatif à la citoyenneté. Entre autres interrogations liées à cette réflexion, l'une des questions serait de savoir s'il faut augmenter le nombre de femmes dans les assemblées en vue de mieux les représenter.

D'autre part, nous trouvons aussi dans le numéro des analyses de la portée des politiques publiques sur les femmes, faisant apparaître leur position toujours vulnérable dans leur rapport à l'État. Premières victimes des restructurations politiques et des compressions budgétaires, les femmes, dans leur diversité, sont encore aujourd'hui les premières victimes des transformations gouvernementales. Est-ce en raison de la position de faiblesse des groupes de femmes au sein de l'espace politique ? De fait, au moment où la théorie féministe de l'État s'oriente vers une analyse plus poussée de la place du politique dans la compréhension de la chose publique, cette place semble échapper aux femmes au nom de la responsabilité politique. Les groupes de femmes ont été fortement déstabilisés, notamment au Canada, en raison d'un ressac à l'égard des mouvements sociaux coïncidant avec les transformations gouvernementales en cours. Parce qu'ils cherchaient à dissocier les questions identitaires des problèmes économiques, les groupes de femmes ont été rapidement associés à des groupes de pression n'ayant pas à cœur la cause du bien public, notamment la lutte contre la dette et le déficit, comme s'ils ne pouvaient être des acteurs raisonnables et rationnels ou de bon citoyens¹.

Cette lecture plus complexe du rapport des femmes à l'État oblige cependant à relativiser l'interprétation générale selon laquelle l'État-providence a été remplacé

1. Pour plus de détails, voir Jenson et Philipps (1996) ; voir aussi Trimble (1998) ; et Dobrowolsky (1998).

par l'État néo-libéral. Si ce dernier s'articule selon une logique de besoins, il demeure structuré selon la référence aux droits². De plus, force est de constater que l'intervention de l'État-providence n'a pas toujours eu une portée libératrice à l'égard des femmes. Dans le dernier ouvrage, Margaret Little (1998), démontre bien comment, tout au long du xx^e siècle, l'État-providence a exercé son contrôle sur les mères chefs de famille monoparentale. En ce sens, la question des bénéfices de l'intervention étatique ne s'appuie pas sur une évidence. Elle constitue bel et bien un sujet d'analyse. Qui plus est, l'État lui-même est multiforme. Le ministère des Finances peut défendre une autre position que le ministère de la Santé, alors qu'à l'intérieur d'un ministère les stratégies de transformation ne sont pas identiques. Chacun construit son rapport de force. Par contre, personne ne semble échapper à la présence de facteurs structurants tels que les contraintes fiscales et les exigences de la mondialisation des rapports sociaux et économiques. Toutefois, s'il est une évidence, c'est que les transformations en cours risquent de toucher moins durement les femmes instruites, blanches et bourgeoises que les femmes chefs de famille monoparentale, pauvres ou d'une minorité raciale.

Ainsi s'élaborent, depuis quelques années, les grandes lignes d'un nouveau questionnement sur le rapport des femmes à l'État. Ce questionnement révèle un paradoxe entre le rôle important des groupes de femmes dans le débat sur les politiques sociales et publiques et leur plus grande vulnérabilité dans les moments de transformations ou de restructuration des politiques gouvernementales. Plus que jamais, leur rapport à l'État est paradoxal.

Presque dix ans après la parution du numéro de *Recherches féministes* sur le thème des femmes et de l'État, sous la direction de Diane Lamoureux (1990), nous constatons que la réflexion est marquée par cette présence des groupes de femmes dans le débat public. Toutefois, dans la continuité du début des années 90, nous rejoignons les propos d'alors de Lamoureux selon lesquels les politiques sociales ont constitué le sujet principal de la réflexion féministe sur les rapports entre l'État et les femmes. Nous retrouvons les mêmes préoccupations aujourd'hui, et pour cause, étant donné que ces politiques sont l'objet de changements importants dont les répercussions sur la vie des femmes devront être davantage mesurées, évaluées et analysées qu'elles ne le sont actuellement au Québec et au Canada.

L'ensemble du présent numéro s'apparente donc à une invitation à poursuivre le travail de recherche amorcé et à multiplier les lieux de débats sur le sujet. À cet effet, soulignons également la parution du numéro spécial de la revue *Politique et sociétés*, sous la direction de Manon Tremblay (1998), sur le thème de la citoyenneté et les femmes, dans lequel sont abordées des préoccupations semblables à celles qui figurent dans les pages qui suivent.

L'article de Dominique Masson donne ici le ton au numéro avec une réflexion sur les voies prometteuses découlant de la reconceptualisation en cours des théories féministes de l'État. L'auteure démontre l'intérêt des perspectives théoriques nouvelles offrant une voie médiane entre le volontarisme des approches libérales et le

2. Pour plus de détails, voir Jacques Beauchemin et Gilles Bourque (1995).

déterminisme des conceptions plus structurelles de l'État. Masson s'éloigne de la thèse traditionnelle selon laquelle l'État est structurellement patriarcal. Elle tente plutôt de faire apparaître l'action politique des femmes et le rôle des groupes dans la formulation des politiques publiques et sociales. Elle considère que les femmes articulent les enjeux sociaux et tentent d'influer sur le débat donnant lieu à la formulation des politiques.

Le texte de Masson plaide en faveur d'analyses détaillées liées à ces enjeux et les textes suivants poursuivent dans cette voie. Pour leur part, Anne-Marie Séguin et Paul Villeneuve étudient un champ d'action étatique, le logement public, où les femmes sont interpellées en tant que principales bénéficiaires de programmes. Ils montrent que le retrait du champ du logement social de la part du gouvernement fédéral entraîne des conséquences défavorables pour les femmes. Dans le prolongement de cette analyse, l'article de David, Cloutier, Prévost et Teiger aborde la question difficile de l'incidence des transformations dans le domaine de la santé sur les conditions de travail des professionnelles. Tout en reconnaissant les aspects négatifs de ces transformations, cette analyse nuancée fait aussi ressortir la valorisation que ces professionnelles tirent de leur travail en raison de responsabilités accrues. L'article suivant, celui de Bouchard, Gilbert et Tremblay, porte aussi sur le milieu de la santé et s'intéresse de façon toute spéciale à l'expérience des « aidantes naturelles » dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. S'il ne concerne pas directement l'État, ce texte révèle bien toutefois comment les transformations dans le domaine des politiques sociales ont un effet jusque dans les lieux les plus intimes de la vie quotidienne et personnelle des gens et des femmes en particulier. Sans leur bénévolat, l'État ne pourrait réussir ses réformes. Ces textes nous obligent tous et toutes à reconnaître la position de vulnérabilité des femmes dans le passage de l'État-providence à l'État postprovidence.

Par la suite, le numéro propose des articles qui confèrent une dimension comparative à la problématique du rapport des femmes à l'État. Ainsi, dans leur texte, Josée Bergeron et Jane Jenson examinent les politiques natalistes en France et au Québec. Leur analyse comparée rejoint les préoccupations de Masson et illustre clairement le rôle des groupes de femmes au moment de l'élaboration des politiques natalistes au Québec et en France. Elles montrent notamment que les groupes féministes ont eu davantage d'influence sur le débat au Québec qu'en France. L'article de Bérengère Marques-Pereira sur la parité permet aussi de soulever des questions d'ordre théorique de première importance quant à la théorie féministe de l'État. L'auteure expose bien comment, derrière le débat sur la parité en France, se profile la problématique complexe du rapport entre égalité et différence.

Le dossier comprend deux articles qui abordent la thématique des femmes et de l'État en Argentine et dans les pays d'Europe centrale et orientale respectivement. Ces contributions rappellent que le rapport des femmes à l'État s'articule en fonction de traditions nationales précises, marquées par le poids des stratégies étatiques du passé. Ainsi, Silvia Chejter démontre comment le péronisme et la dictature militaire ont modelé le rapport des femmes à l'État en Argentine, alors que Jacqueline Heinen fait le même constat dans son analyse de la situation dans les pays d'Europe centrale et orientale : « pour des raisons qui tiennent aussi bien à l'histoire qu'à la religion et au

poids du nationalisme, le statut des femmes, hier, n'était pas identique dans tous les pays de l'Est » (p. 124).

En terminant, précisons que ce numéro de *Recherches féministes* n'a certes pas la prétention d'épuiser l'analyse concernant la problématique du rapport des femmes à l'État. Il fait cependant bien ressortir des enjeux complexes qui vont bien au-delà des généralisations réductrices souvent émises à ce sujet.

RÉFÉRENCES

BEAUCHEMIN, Jacques, et Gilles BOURQUE

1994 « Du providentialisme au néo-libéralisme : de March à Axworthy. Un nouveau discours de légitimation de la régulation sociale », *Cahiers de recherche sociologique*, 24 : 15-47.

DOBROWOLSKY, Alexandra

1998 «Of «Special Interest»: Interest, Identity and Feminist Constitutional Activism in Canada», *Canadian Journal of Political Science*, xxxi, 4 : 707-743.

JENSON, Jane, et Susan D. PHILIPPS

1996 «Regime Shift: New Citizenship Practices in Canada», *International Journal of Canadian Studies*, 14 : 111-135.

LAMOUREUX, Diane (dir.)

1990 « L'amère patrie », *Recherches féministes*, 3, 1.

LITTLE, Margaret

1998 *No Car, No Radio, No Liquor Permit: The Moral Regulation of Single Mothers in Ontario, 1920-1997*. Toronto, Oxford University Press.

TREMBLAY, Manon (dir.)

1998 « Femmes, citoyenneté et représentation », *Politique et sociétés*, 17, 1-2.

TRIMBLE, Linda

1998 «Good enough Citizens': Canadian Women and Representation in Constitutional Deliberations», *International Journal of Canadian Studies*, 17 : 131-156.